

CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUILLET 2026
DECISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

1) DIA 2026

26N052	SERRANO Claire	90 Avenue des Etats-Unis	AC - 248	Vente amiable	265 000 €
26N053	SCI F2M	19 Rue Marguerite d'Anjou et 148 Rue du Bois le Prêtre	AY – 211 AY - 29	Vente amiable	<u>Adjudication</u> : mise à prix : 50 000 €
26N054	SCI PHICADE	198 Allée Pierre Brossolette	Y – 423 - 442	Vente amiable	550 000 €
26N055	BEAUDOUIN Christine	897 Rue du Bois le Prêtre	AS - 36	Vente amiable	163 000 €
26N056	GOUVENEL Gérard	7 Clos Jean	AR - 147	Vente amiable	312 500 €
26N057	BRAHY Pierre	Chemin au-dessous du Moulin Bas	AV - 117	Vente amiable	135 000 €
26N058	MORGE Jean Claude	55 Boulevard Ney	AY - 53	Vente amiable	245 000 €
26N059	SAS INVESTIMMO	19 Rue Saint Laurent	AB - 574	Vente amiable	77 000 €
26N060	SCHOUMACKER Patrick	144 rue Louis Munier	AW - 13	Vente amiable	145 000 €
26N061	Cts FONDERFLICK	7 Rue des Carmes	AC – 284 - 434	Vente amiable	178 000 €
26N062	WARY Olivier	12 A Avenue Camille Cavallier	AT - 293	Vente amiable	300 000 €
26N063	SCI LPA	ZAC du Breuil	Y – 533 – 777 – 772 – 770 – 771 – 774 – 778 - 780	Vente amiable	16 666,67 €
26N064	GENY Odile	19 bis Av Général Leclerc	AL - 53	Vente amiable	291 500 €
26N065	DUPONCEL Bruno	16 – 14 Pré Hayer	AT – 313 – 311 - 349	Vente amiable	190 000 €
26N066	GRIHIER Grégory	21 Rue Victor Hugo	AS - 116	Vente amiable	90 000 €
26N067	SCI KEOG	32 Place Saint Antoine	AB - 664	Vente amiable	285 000 €

26N068	PILUCH Laurent	61 Rue de la Treiche	AI - 57	Vente amiable	131 500 €
26N069	YILDIRIM Bulent	18 Rue du Président Kenney	AT - 016	Vente amiable	130 000 €
26N070	SCI QUALIT	18 Rue Pasteur	AB-766	Vente amiable	60 000 €
26N071	BOUVIER Benoit	312 Rue de Scarpone	AL-35	Vente amiable	197 500 €
26N072	ELLOUZ Abdelaziz	12 Rue des Barclays	AS - 365	Vente amiable	38 000 €
26N073	BONDIL Olivier	54 Allée Georges Bizet	AH - 182	Vente amiable	229 000 €
26N074	FRANCOIS Franck	2 Rue Simone Weil	AW-654	Vente amiable	205 000 €
26N075	GONCALVES DA COSTA Joao	7 Rue du Président Kennedy	AT-206	Vente amiable	230 000 €
26N076	COLSON Jeannine	333 Avenue de Champagne	AD-22	Vente amiable	228 500 €
26N077	DIOT Bernard	4 Avenue du Général Patton	AV-32-33	Vente amiable	335 000 €
26N078	SCI LPA	ZAC DU BREUIL	Y – 778 – 533 – 772 – 770 -771 - 774 -780	Vente amiable	16 666 ,67 €
26N079	JACQUIN Pierre	3 Boulevard de Riollès	AS – 30 – 967 - 966	Vente amiable	600 000 €
26N080	FIORINELLI veuve BACQUIAS Anne-Marie	9 Bis Allée Mozart	AH – 261 – 259 - 268	Vente amiable	308 000 €

2) Arrêté portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière

- Concession de terrain de Mademoiselle RENARD Hélène
- Concession de terrain de Madame LEJEUNE Monique née FIDRIE
- Concession de terrain de Madame GOBE Jocelyne née REGNIER
- Concession de terrain de Madame HENRY Martine née PORA
- Concession de terrain de Madame JANIN Irène née MATTAINI
- Concession de terrain de Madame GRUNERT Eugénie Cécile née SCHMITT
-

3) Marchés – conventions – contrats

- Portant sur l'acceptation d'indemnités sinistres perçues par la ville de 671.9 € survenu avenue de Gaulle et l'indemnité de 2007.98 € survenu au Bassin d'aviron,
- Portant sur la signature d'un contrat avec l'association Scaramuse pour le récital Cinéma Miroir. La ville versera un montant total de 1 500€ TTC,
- Portant sur la passation d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux de plomberie sanitaire dans les bâtiments de la ville. Le montant annuel du marché est fixé à 25 000 € HT. Marché conclu sur un an renouvelable 3 fois pour la même durée,

- Portant sur la signature d'un contrat avec la société CORNOLTI Production pour la représentation de Jérôme Anthony- Moi, Cloclo, Delpech Dassin et les autres. La ville versera un montant total de 7 912.50 € TTC,
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Madame Ameline SIMONNET coût horaire de 25€,
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation sportive avec Monsieur GOFFEZ Clément- entraînement au BOCCIA,
- Portant sur la signature d'un contrat avec l'association Le Cochon Voyageur. La ville versera un montant total de 2 000€ TTC,
- Portant sur la signature d'un contrat avec l'association Blue Manta. La ville versera un montant total de 4 325€ TTC,
- Mise à disposition d'une salle au Bardot l'association SNI représenté par Monsieur MOUTET,
- Mise à disposition d'un bureau situé Maison de la jeunesse pour l'association CPTS représentée par Madame HAFFNER,
- Portant sur la passation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du réservoir de la vitrée à Pont-à-Mousson. Le montant du marché s'élève à 29 900€ HT, soit 35 880€ TTC,
- Portant sur la passation d'un accord-cadre relatif aux travaux de marquage routier pour la ville de Pont-à-Mousson. Pour la durée initiale d'exécution d'un an le montant total des commandes est fixé comme suit. Minimum : 5 000€ HT, maximum : 35 000€ HT,
- Portant sur la passation d'une convention d'occupation du domaine public pour l'installation et la gestion d'un parc de loisirs à l'île d'Esch à Pont-à-Mousson. Durée de 4 ans à la signature de la convention. 25€ par jour d'occupation,
- Portant sur la signature d'un avenant n°10 au marché relatif à l'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux de Pont-à-Mousson. Le présent avenant entraîne une incidence financière sur le montant du marché. Le montant exact de cette incidence sera déterminé sur la base des consommations réelles et des modalités de calcul prévues au marché.

4) Remerciement

- Le comité du Souvenir Français nous remercie pour l'attribution d'une subvention de **400 €**